

POUR PASSER A L'ACTION

ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES ET FINANCIERS

M. Gwenolé Leroux, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



9 octobre 2024
Toulouse

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES « VERS LA VILLE PERMÉABLE »

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

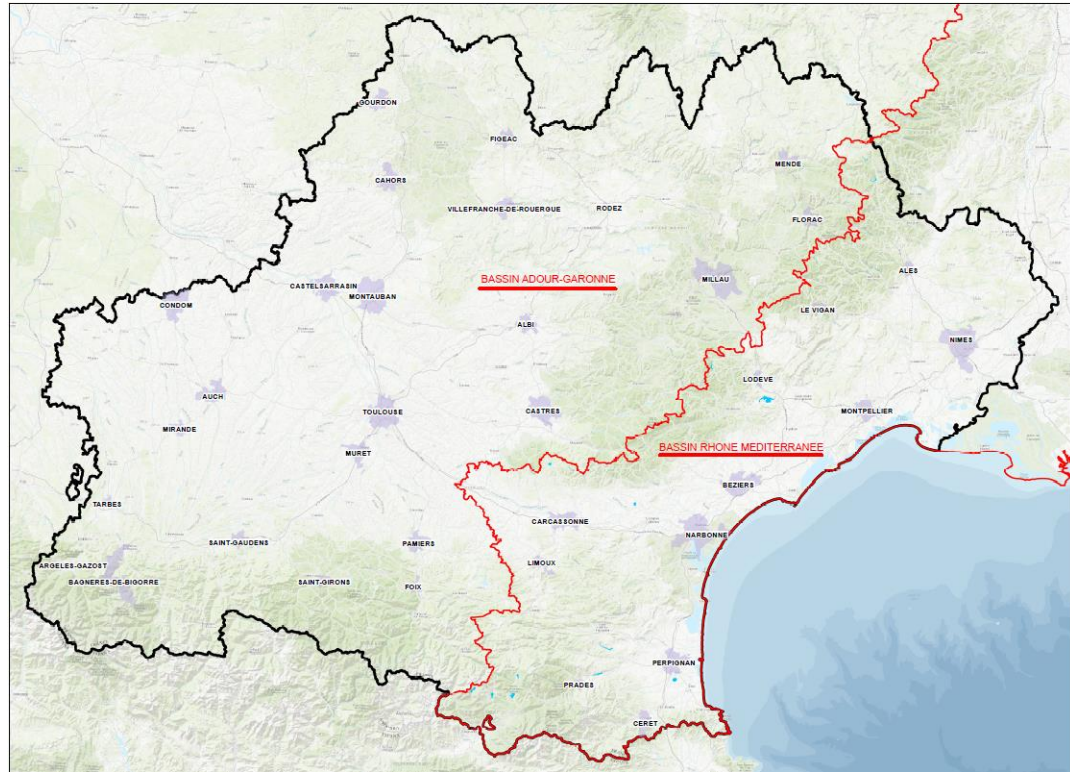
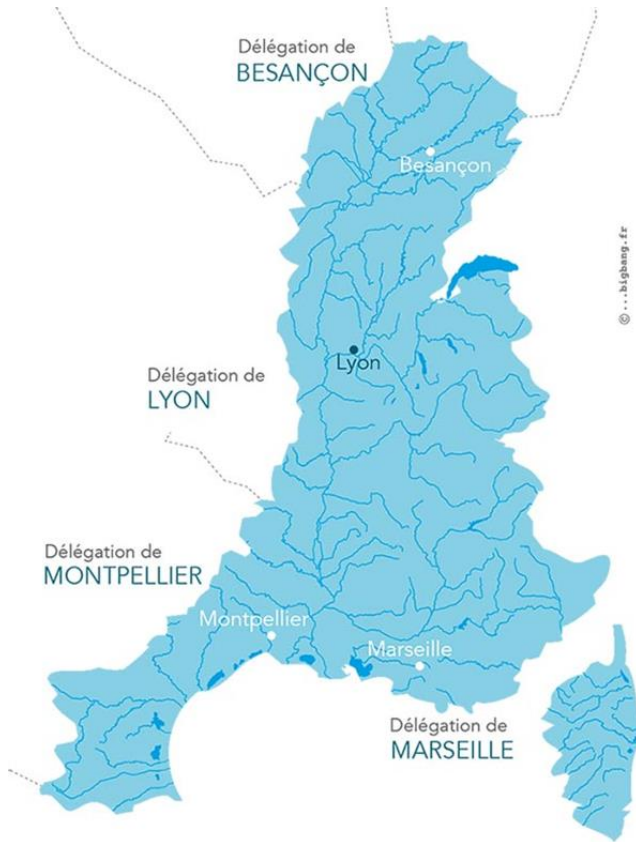
Prochain 12^{ème} programme
d'interventions 2025-2030 :
Adoption mi-décembre 2024



© Balaruc-les-Bains

*Gwénolé LE ROUX
Référént Eaux pluviales
Délégation de Montpellier*

LE PERIMETRE D'INTERVENTION



OBJECTIF : SORTIR DES SOLUTIONS « TOUT TUYAU »

Favoriser l'infiltration ou la réutilisation de l'eau de pluie là où elle tombe

Changement climatique

Bon état des eaux

85%

des Français considèrent comme importante la proximité avec un espace vert. (UNEP-IFOP, 2016)

Solidarité

Biodiversité



LES AIDES 2025-2030 (EN CONSTRUCTION)

Aménagement d'un site permettant de **détourner les petites pluies des réseaux pour les infiltrer ou les réutiliser**

Dépenses éligibles :

- Assistance maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre
- Etudes préalables (*obligatoires*) : topographie, perméabilité, dimensionnement hydraulique,...
- Travaux : terrassements, ouvrages d'infiltration, plantations, volet éducatif (co-construction, sensibilisation), récupérateurs eaux de toitures

LES AIDES 2025-2030 (EN CONSTRUCTION)

Sites éligibles :

- Déconnexion de **réseaux unitaires**
- Déconnexion de **réseaux pluviaux à enjeux forts**
- Déconnexion des **autres réseaux pluviaux** :
 - Pour des surfaces significatives
 - OU en zonage France Ruralités Revitalisation (FRR)



Ecole J Macé (mairie Narbonne)



© Saint-Jean-de-Vedas

LES AIDES 2025-2030 (EN CONSTRUCTION)

Taux de subvention : maximum 50% (70% en FRR)

Subvention pour établissements scolaires :

montant dépenses éligibles

plafonné à 120 €/m² déconnectés (si volet pédagogique)

plafonné à 50 €/m² déconnectés (sans volet pédago.)

* taux subvention



RETOURS D'EXPERIENCE

- Se doter d'une **équipe transversale** (VRD, hydraulique, paysagère, naturaliste, médiation)
- Concevoir avec les futurs usagers et services d'entretien
- Favoriser les aménagements **en surface, végétalisés**, légèrement décaissés, sans bordures surélevées (ou sinon perforées)
- Varier les essences végétales, multi-strates, adaptées au climat
- Favoriser les plants jeunes, espacer les arrosages
- Vigilance sur usages spécifiques (accès pompiers, PMR,...)

POUR DEPOSER UNE DEMANDE D'AIDE

En ligne sur le site de l'agence :

<https://aides.eaurmc.fr/>

